

## Un tissu économique marqué par la présence des grandes entreprises et des ETI

Le Nord-Pas-de-Calais-Picardie est la région de France de province où les emplois dans le secteur marchand non agricole dépendent le plus souvent de grandes entreprises. Les entreprises de taille intermédiaire (ETI) sont également très présentes en particulier dans les départements picards. En raison de l'importance de ces deux catégories d'entreprises dans le tissu économique régional, les petites et moyennes entreprises et les micro-entreprises apparaissent relativement en retrait comparativement à d'autres régions.

Mathieu Lecomte

En 2012, 227 000 entreprises du secteur marchand hors agriculture sont implantées en Nord-Pas-de-Calais-Picardie (*figure 1*) pour 1 053 000 emplois en équivalent temps plein (ETP), soit 8 % du total en France métropolitaine. La moitié de ces ETP travaille dans une entreprise considérée comme régionale (*définitions*).

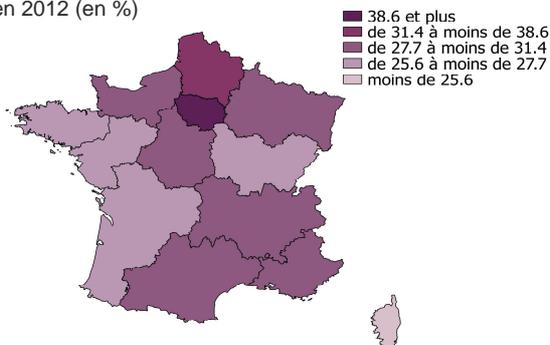
### Première région de province d'implantation des grandes entreprises

Le Nord-Pas-de-Calais-Picardie est la région de province où les emplois dépendent le plus fréquemment de grandes entreprises : 330 000 ETP sont dans ce cas, soit 31 % des emplois (*figure 2*). Cette tendance est principalement forte pour le département du Nord où 35 % des salariés travaillent pour une grande entreprise. Dans l'Aisne en revanche, seul un salarié sur quatre est concerné.

Parmi les 243 grandes entreprises de France, 225 sont présentes dans notre région avec au moins un établissement. Parmi celles-ci seules deux entreprises sont considérées comme régionales : Arc International et Roquette Frères. Beaucoup de grandes entreprises sont présentes dans l'ensemble des régions. Parmi elles, la SNCF, Auchan, la Poste et Carrefour sont les plus grands employeurs de la nouvelle région.

### 2 31 % des salariés en ETP dépendent d'une grande entreprise en Nord-Pas-de-Calais-Picardie

Part de l'emploi dépendant d'une grande entreprise selon la région en 2012 (en %)



Source : Insee, Esane, Clap, Lifi.

Les trois principaux secteurs d'activité sont, comme au niveau national, le commerce (20 % des emplois), l'industrie manufacturière (20 %) et les transports-entrepôts (16 %) (*figure 3*). Le commerce prédomine en région (16 % en France de province). Trois grandes entreprises sur dix implantées en région sont sous contrôle étranger, comme en France de province.

### 1 227 000 entreprises sont implantées en Nord-Pas-de-Calais-Picardie

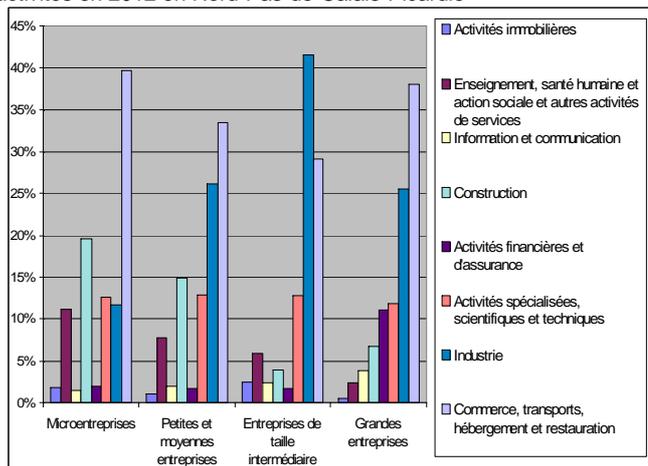
Les entreprises (au sens de la loi de modernisation de l'économie) ayant au moins un établissement dans la région en 2012

Nord-Pas-de-Calais-Picardie	Micro-entreprises	Petites et moyennes entreprises	Entreprises de taille intermédiaire	Grandes entreprises	Total
Nombre d'entreprises ayant au moins un établissement	212 594	12 309	1 906	225	227 034
Nombre d'établissements	228 706	27 147	12 952	14 225	283 030
Nombre de salariés totaux (en ETP)	169 591	430 938	1 728 510	3 981 503	6 310 542
Nombre de salariés dans les établissements de la région (en ETP)	166 320	287 968	268 077	330 389	1 052 754

Source : Insee, Esane, Clap, Lifi.

### 3 Quatre emplois sur dix dans les entreprises de taille intermédiaire relèvent du secteur industriel

Répartition des effectifs salariés en ETP par catégorie d'entreprises et activités en 2012 en Nord-Pas-de-Calais-Picardie



Source : Insee, Esane, Clap, Lifi.

### Deuxième région pour la présence d'entreprises de taille intermédiaire

Les entreprises de taille intermédiaire (ETI) emploient 25 % des effectifs salariés régionaux en ETP, soit deux points de plus qu'à l'échelle nationale. La région est deuxième derrière Pays de la Loire pour la part de salariés au sein des ETI. Celles-ci sont particulièrement présentes dans les trois départements picards, où ces entreprises emploient environ 27 % des salariés. Sur les 5 200 ETI françaises, 1 900 sont implantées dans la région. Parmi elles, seules 200 entreprises sont régionales, dont la Française de Mécanique et le Groupement international de mécanique agricole. Six emplois sur dix dépendant d'une ETI sont concentrés dans deux secteurs : l'industrie manufacturière (40 %) et le commerce (20 %). L'industrie manufacturière est plus présente de trois points qu'en France de province. Elle est particulièrement représentée dans la Somme et l'Oise avec plus d'un emploi sur deux au sein des ETI. Les ETI internationales sont plus représentées dans la région qu'en France : 31 % d'entre elles sont à capitaux étrangers, soit cinq points de plus qu'au niveau national. Ces entreprises font la part belle à l'industrie manufacturière qui regroupe 64 % des emplois.

### Une moindre présence relative des petites et moyennes entreprises et des micro-entreprises dans l'effectif régional

Les 12 000 petites et moyennes entreprises (PME) implantées en région emploient près de 290 000 ETP, soit 27 % des effectifs salariés régionaux. Cette part est inférieure de deux points à la moyenne de France de province. La région se classe au dernier rang pour la proportion d'emplois dans les PME de province. Le poids des grandes entreprises et ETI dans la région est tel que les PME apparaissent en retrait. Ces dernières sont davantage présentes dans l'Aisne et le Pas-de-Calais, où trois salariés sur dix travaillent.

Les PME se caractérisent par leur implantation principalement locale. Huit sur dix sont régionales en Nord-Pas-de-Calais-Picardie. Les PME représentent d'ailleurs la moitié des emplois de

l'ensemble des entreprises régionales. Comme au niveau national, les PME en région sont plus tournées vers l'industrie manufacturière (25 % des emplois), le commerce (20 %) et la construction (15 %). Ces secteurs regroupent six salariés sur dix. Environ 7 % des PME de la région sont sous contrôle étranger, soit trois points de plus qu'en France de province. La moitié de leurs emplois relève de l'industrie manufacturière.

Les 213 000 micro-entreprises de la nouvelle région concentrent 16 % de l'emploi salarié du territoire. Cela représente trois points de moins par rapport à la moyenne de France de province. Comme pour les PME, le Nord-Pas-de-Calais-Picardie se classe au dernier rang des régions de province. L'Aisne a un tissu économique plus basé sur les micro-entreprises que les autres départements régionaux (19 % des emplois).

Les micro-entreprises sont quasi exclusivement indépendantes, régionales, constituées d'un seul établissement et tournées vers l'économie locale. Les deux secteurs les plus représentés en région sont le commerce (26% des emplois) et la construction (20%). L'industrie manufacturière est en retrait dans les micro-entreprises, contrairement aux trois autres catégories. Elle ne concentre en effet que 11 % des emplois. ■

### Définitions

La loi de modernisation de l'économie de 2008 (LME) dépasse l'approche juridique de l'entreprise au profit d'une approche économique. Désormais l'entreprise cesse d'être assimilée à l'unité légale. Elle est définie comme *la plus petite combinaison d'unités légales qui constitue une unité organisationnelle de production de biens et services jouissant d'une certaine autonomie de décision, notamment pour l'affectation de ses ressources courantes.*

Le décret n° 2008-1354 du 18 décembre 2008 définit **quatre catégories d'entreprises** :

- les **petites et moyennes entreprises** (PME) sont celles qui, d'une part, occupent moins de 250 personnes et, d'autre part ont un chiffre d'affaires annuel n'excédant pas 50 millions d'euros ou un total de bilan n'excédant pas 43 millions d'euros ; parmi elles, les **micro-entreprises** occupent moins de 10 personnes et ont un chiffre d'affaires annuel ou un total de bilan n'excédant pas 2 millions d'euros ;
- les **entreprises de taille intermédiaire** (ETI) sont des entreprises qui n'appartiennent pas à la catégorie des PME et qui, d'une part occupent moins de 5 000 personnes, d'autre part ont un chiffre d'affaires annuel n'excédant pas 1,5 milliard d'euros ou un total de bilan n'excédant pas 2 milliards d'euros ;
- les **grandes entreprises** sont les entreprises non classées dans les catégories précédentes.

Une **entreprise** est considérée comme **régionale** quand **au moins 80 % de ses salariés travaillent dans la région.**

Les entreprises prises en compte dans l'étude sont celles du **secteur marchand non agricole**. L'effectif des entreprises pris en compte est l'**effectif salarié en équivalent temps plein (ETP)**, c'est à dire en prenant en compte le temps de travail de chaque salarié au cours de l'année 2012. Il ne comprend pas les ETP employés en intérim.

### Pour en savoir plus :

- « Nouvelle définition de l'entreprise et des catégories d'entreprises : une lecture renouvelée du système productif régional », Insee Nord-Pas-de-Calais, Pages de Profils n° 129, mars 2013.
- « Système productif régional : les quatre nouvelles catégories d'entreprises », Insee Picardie, Insee Picardie Analyses n° 78, avril 2013.
- « Les entreprises en France », Insee, Insee Références, édition 2014.
- « Quelque 58 000 salariés dans les ETI régionales », Insee Flash Nord-Pas-de-Calais, n° 6, janvier 2015.

Insee Nord-Pas-de-Calais-Picardie  
130 avenue du président J.F. Kennedy  
CS 70769  
59034 Lille Cedex

Directeur de la publication :  
Daniel Huart

Référent études qualité :  
Élisabeth Vilain

ISSN en cours

© Insee 2016

Crédit photo : © Laurent Ghesquière

